



# LOLIMAUCAÏRE

INFO

## ELECTIONS MUNICIPALES : LES NOUVELLES REGLES DU SCRUTIN

Dans les communes de moins de 1 000 habitants (c'est le cas d'Albas), lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et pluriel, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes. Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée. Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme/un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats. Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

(Décret paru au Journal Officiel du 24 août 2025)

Le premier tour de scrutin aura lieu le 15 mars 2026 et, le cas échéant, le second tour sera organisé le 22 mars 2025.

AUTOMNE  
HIVER 2025

Bulletin municipal d'Albas





# À L'ORDRE DU JOUR...

## Notre salle polyvalente de la Dîme pour 2026

C'est un projet que tous les Albassiens appelaient de leurs vœux depuis des années. Avoir un véritable équipement à même d'accueillir un large public, que ce soit pour des réunions, des banquets, des expositions, etc... Autant dire : un lieu à disposition de toutes les associations de notre commune qui répondrait aux nouvelles normes tant au niveau sécuritaire, sanitaire qu'environnemental. Un espace où la convivialité serait de mise, digne d'une collectivité comme la nôtre. Jusqu'alors, seule la Salle Voûtée ne remplissait que partiellement cette vocation, étant entendu qu'elle ne pouvait officiellement accueillir que peu de personnes, sans compter les problèmes d'acoustique. Bref, il convenait d'améliorer cette salle et surtout de l agrandir. Cela a enfin été rendu possible grâce à la fin du bail qui liait les établissements de pâtisseries Lajaunias à notre commune. Ainsi la surface serait doublée, passant de 84 m<sup>2</sup> à 200 M<sup>2</sup>. Grâce à l'aide précieuse du SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingenierie du Lot), et le Cabinet d'architecte Jarrige basé à Catus, il a été esquissé un plan de réhabilitation complet de ces deux locaux désormais réunis. Présente aux membres du Conseil Municipal, les nouveaux plans ont été adoptés à l'unanimité. Vous en trouverez le détail ci-après.

### Un espace associatif entièrement modulable

L'ensemble comptera un hall, équipé d'un vestiaire et de sanitaires adaptés aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Celui-ci desservira, à gauche, l'actuelle Salle Voûtée qui gardera son magnifique cachet mais sera équipée de panneaux acoustiques, et d'un éclairage plus adapté. A droite, une salle polyvalente de 57 m<sup>2</sup> permettra de multiples activités. Elle sera équipée d'un office-bar et d'un local rangement abritant chaises et tables. L'ensemble sera doté de meubles modulables en bois renforçant le caractère chaleureux et intime de cet espace. L'aménagement conçu par le

Cabinet Jarrige permettra d'utiliser, si besoin, les deux salles simultanément (nouvelle salle et Salle Voûtée). Enfin une troisième pièce, ouverte sur la place de la Dîme, permettra d'être utilisée comme espace de co-working, ou lieu de permanences pour France Travail, Impôts ou pour initiation à l'informatique. Par ailleurs, une pergola végétalisée ornera l'entrée de cet espace pleinement ouvert sur la Place de la Dîme.

JETONS MOINS, JETONS MIEUX

## MON GUIDE DU TRI



DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES  
SONT MIS À DISPOSITION  
POUR VALORISER NOS DÉCHETS



© CITTEO



### Un équipement soutenu par l'Etat et le Département du Lot

L'évaluation budgétaire de cet investissement est estimée à 330 000 H.T. Il bénéficie d'ores et déjà d'une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 100 000 € ; le Département du Lot devrait contribuer à hauteur de 20%. La Région Occitanie est sollicitée, de même que l'Europe (Fonds Leader), ainsi que la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble. Les travaux seront lancés en janvier 2026 pour une inauguration à l'automne.



# LAVIE D'ICI

## La grotte de bleu parée

Dans le cadre de la mise en lumière de notre cœur de village, la société Bouygues a offert la mise en lumière de notre grotte de Lourdes, située sur la route de la Rivière Haute. Elle a retrouvé son bleu marial. La commune remercie Thomas Brunet, directeur régional de Bouygues, de cette initiative patrimoniale.



## La place des Mirepoises retrouve son banc circulaire !

Dans le cadre de la valorisation de notre cœur de village, la place des Mirepoises, célèbre pour son vénérable tilleul, a vu la renaissance de son banc circulaire. Un véritable petit bijou d'ingéniosité conçu et réalisé par Manu Reilhé avec la complicité de Jean-Jacques Bouisset. Il est en bois de cèdre et a été installé au début de la saison estivale.



## Inauguration ce soir de la Fontaine de l'Arc voûté

C'était un évènement attendu : l'inauguration de la fontaine de la place de l'Arc Voûté. Ce projet initié par l'association Albas Patrimoine s'est concrétisé enfin. Dessinée par Daniel Roudière, taillée par M. Marty de Maxou, montée et équipée par Manu, notre employé municipal, avec Jean-Jacques en soutien, cette nouvelle fontaine est la 3<sup>ème</sup> de notre cœur de village, rappelant combien l'eau est un élément vital en ces temps de canicule. Le 9 juillet, Claire Raulin, préfète du Lot, a inauguré ce nouvel ornement qui accentue le caractère singulier de notre village, l'occasion pour la représentante de l'Etat de visiter également la librairie «Le Bon Air est dans les livres» ainsi que la future galerie d'art Bell, rue de l'Eglise.



## Succès du cinéma de plein air

Le 15 juillet, sur le parvis de la mairie, Dominique Fléron nous a enchantés avec la projection du film centenaire «Les fiancées en folie» de et avec Buster Keaton (1925). Notre Albassien assurait avec maestro l'accompagnement musical de ce film muet. Une initiative appréciée de tous et à renouveler l'été prochain.





# LAVIE D'ICI

## 4 jours de fêtes pleinement réussis !

Le Comité des fêtes d'Albas peut être satisfait. Benjamin Llorca et toute son équipe ont réussi le challenge d'organiser 4 jours de fêtes avec un succès qui ne s'est jamais démenti durant tout ce week-end. Le repas du samedi soir a rassemblé plus de 400 couverts et la soirée tapas a noirci de monde la Place de la Dîme. La programmation musicale a été très appréciée et les forains ont comblé les plus jeunes. Voilà qui mérite d'être grandement salué en remerciant tous les jeunes qui ont été les acteurs de cette réussite.

### Inauguration de la Galerie Bell, rue de l'Eglise

Une centaine d'invités étaient réunis le 7 août dernier à l'occasion de l'inauguration de la galerie d'Art de Tracy Bell, rue de l'Eglise. Une excellente initiative dans une ancienne boutique ressuscitée, décorée avec goût, qui met en avant des artistes de notre région, y compris bien sûr les céramiques de Tracy. Une galerie promise à un grand succès.



### Le repas de Tournepique a réuni 100 Albasiens

Le 9 août, la Promenade de Tournepique était le théâtre du repas aux chandelles sous les Roches d'Albas. Face à notre cité illuminée, une centaine de convives étaient réunis pour un repas d'excellente qualité, mitonné par le traiteur Saveurs & Emotions. Cette seconde édition était réalisée sous l'égide d'Albas Patrimoine.

### Un chantier de jeunes restaure notre aire de jeux d'enfants

A l'initiative du service «Enfance & Jeunesse» de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, une dizaine de jeunes ont investi durant toute une semaine d'août, l'aire de jeux d'enfants d'Albas, située au dessus de l'Espace Propreté, afin de la restaurer. Les attractions défaillantes ont été remises en état, la balustrade de protection repeinte, et le tout a repris son aspect original à l'exception d'une attraction qui sera remplacée l'an prochain. Une initiative qui se doit d'être pleinement saluée.

### Une rentrée scolaire aux parfums d'automne

Ce 1<sup>er</sup> septembre, c'était l'heure de la rentrée pour notre professeur des écoles, Muriel Dutilleul et une quinzaine d'élèves. Un effectif en légère baisse par rapport à l'année précédente, conséquence directe d'une dénatalité qui touche la France entière. Rappelons que notre école fait partie du RPI réunissant les communes d'Albas, Anglars-Juillac, Bélaye et Castelfranc. Au sein des salles de classe, des aménagements ont eu lieu afin d'améliorer le confort et le cadre des élèves.





# LA VIE D'ICI

## Déplorable fait divers

Le hameau de la Rivière Haute a fait tristement la une de l'actualité le 24 août avec un fait divers déplorable. En effet, M. et Mme Feron, honorablement connus dans notre commune pour leur gîte « Le Soleil » ont été victimes d'une agression de la part de leur gendre, lequel n'a pas hésité à incendier leur maison. Le forcené s'est rendu au terme de plusieurs heures de négociations. Soulignons la solidarité des voisins qui ont porté secours au couple Feron et ont alerté aussitôt pompiers et gendarmes.



## L'électrification en leds de l'éclairage public se poursuit

Après avoir réalisé en juin l'électrification en leds et procédé au changement des lampadaires de plusieurs rues (rue de la Rivière Haute, rue Gustave Guiches, rue de la Combolière, place de la Dîme, rue Pierre Jette), en décembre, en guise de cadeau de Noël, c'est la rue de la Blainie dans son intégralité qui va faire l'objet de ce nouvel éclairage, permettant ainsi à la commune de faire de substantielles économies. En effet, c'est grâce au Fonds vert et à Territoires d'Energie que ces investissements ont été rendus possibles par un subventionnement à 70%. La réalisation a du être confiée à la société Bouygues.



## Au temps jadis...



A l'heure où la place de la Dîme accueillera en 2026 notre nouvelle salle polyvalente, Didier Guyot, notre conseiller municipal cénacois a retrouvé dans le grenier de sa maison cette carte postale rarissime. On y distingue les arbres qui naguèrejetaient de l'ombre sur la place et le Café du Midi qui n'occupait pas l'emplacement de l'actuelle Promenade du Limaü mais faisait angle avec l'immeuble aujourd'hui transformé en appartements de rapport. On aimeraient tant connaître l'identité de la jeune fille au centre de la photographie avec son pot à lait ou son bidon d'eau fraîche. Toute personne qui pourrait nous éclairer sur son nom est priée de se manifester auprès du Limaucaire. Cette carte postale va enrichir la collection d'Albas Patrimoine qui est présentée sur les murs de la salle du bas de notre mairie.



# URBANISME

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

### Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

### Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : DP

### PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

### FAÇADE, RAVALEMENT :

DP

### CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :

DP

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

### MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 40 m<sup>2</sup> : DP
- > 40 m<sup>2</sup> : PC

### PORTAIL

DP

### CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](https://Service-Public.fr) ou sur le portail Toodego <https://urbanisme.toodego.com/guichet/?nirigny=100>

Important : N'hésitez pas à vous renseigner, auprès du secrétariat de la Mairie d'Albas ou auprès du service Urbanisme de la Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble (13 avenue de la Gare - 46700 Puy-l'Evêque - 05 65 36 06 06 )



# LE SAVIEZ-VOUS

## Muriel Dutilleul, notre professeur des écoles, la poésie pour philosophie

Dans les années 70, le chanteur Bernard Sauvat chantait « Le Professeur est un rêveur, il ne faut pas le déranger ». A Albas, notre professeur des écoles cultive la poésie avec une sensibilité que l'on retrouve dans son livre « Rêves d'écriture » (Editions Le Lys Bleu). Mais qui se cache derrière notre institutrice ?

Aussi discrète que souriante, notre professeur des écoles, qui entame en cette rentrée sa deuxième année scolaire à Albas, est une passionnée des mots. Des maux de l'âme comme ceux qui expriment des émotions, des sensations, des petits riens que l'on croit futiles et qui pourtant nous emplissent de bonheur, ne serait-ce qu'une fraction de seconde. En cette rentrée, Muriel Dutilleul est à la tête d'un groupe comptant une quinzaine d'élèves dont les cris et les rires sous les platanes de notre cour de récréation sont les gages d'un enseignement bien dispensé dans cette école communale à laquelle les Albassiens sont restés fidèles. Outre l'attachement qui est le sien à éveiller nos têtes blondes, Muriel cultive un autre jardin qui n'est en aucun cas secret : celui de la poésie. Depuis l'adolescence, l'art de coucher sur la feuille blanche ses émotions la titillait. C'est désormais chose faite au travers d'un petit ouvrage paru récemment aux éditions du Lys Bleu. Les citations en exergue annoncent la couleur. A commencer par la chanteuse Barbara qui a dit un jour « La vie est un poème que tu écriras toi-même ». Qu'à cela ne tienne. Muriel s'y est attelée avec succès. L'autre citation que notre professeur a su faire sienne, c'est celle du neuropsychiatre Boris Cyrulnik : « Les mots écrits possèdent un pouvoir de métamorphose ». Pour Muriel Dutilleul, la publication de cet ouvrage a enclenché ce processus de création et elle le clame dès les premières pages : Renaître de dire, comme une fenêtre sur l'avenir, entrevoir ce à quoi j'aspire. Jouer avec les mots, mettre des mots sur les maux. Percevoir, sentir, s'enivrer de mots furtifs, de mots rétifs, de mots récifs. Fuir les maux, les ligoter, les ficeler, puis les jeter au loin. Les regarder s'éparpiller puis se noyer, enfin se fondre dans l'étendue infinie de la mer, pour se dissoudre et disparaître... Revivre alors, renaître enfin, et dire, parler, chanter, faire chanter les mots pour qu'ils disent la vie, l'amour, l'amitié, et la beauté. Retrouver ce monde oublié, retrouver l'enfance cachée, perdue. Enserrer l'enfant et le garder. Lui parler, l'aimer enfin, à tout jamais.»



### N'être que d'un seul pays : celui de l'enfance

L'ouvrage est ponctué de photographies prises par son auteure. On y découvre une kyrielle de paysages qui sont autant d'incitations à la rêverie. Le parti du noir et blanc ne fait que renforcer la beauté des lieux, source d'inspiration. De son vécu à la campagne, Muriel Dutilleul évoque les saisons, les maisons oubliées, celles qui menacent ruine, sans oublier les vignes. En lisant cette poésie, on ne peut s'empêcher de penser à l'écrivaine Colette qui a fait de son enfance le terreau de sa littérature. Muriel se nourrit des mêmes réminiscences. Ainsi cette évocation des étés gorgés de soleil. Souvenir des jours heureux. La vieille vigne grimpait sur la tonnelle endormie. Alors que l'été battait son plein, l'enfant contemplait le ciel en picorant les grains goulûment. Sa petite main lovée autour des grappes, il suivait le chemin des ronces qui l'éloignait de la maison, pour parcourir la campagne complice. Me revient en mémoire la couleur éclatante des grains trop mûrs, leur jus merveilleusement sucré qui coule dans la gorge et l'émotion du secret... Et je pleure sur l'enfance, et je pleure sur l'errance de ces instants de vie à jamais disparus.»

Les Rêves d'écriture de Muriel Dutilleul résonnent en nous comme autant de madeleines de Proust dont il convient de se délecter aux premières couleurs de l'automne.



Rêves d'écriture par Muriel Dutilleul est en vente dans notre nouvelle librairie albassienne « Le bon air est dans les Livres », Le Lys Bleu Editions, 18,10 €



# ALBAS

Mairie d'Albas  
Place Ernest Lafon  
46140 Albas  
mairiealbas@wanadoo.fr

Tél. : 05 65 20 12 21  
Fax : 05 65 20 34 99

Site Internet :  
[www.albas.fr](http://www.albas.fr)

Inscrivez-vous pour recevoir  
Albas Infos  
(inscription gratuite sur  
mairiealbas@wanadoo.fr)

## Horaires d'ouverture du Secrétariat de mairie :

Tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Tous les après-midis de 14h à 17h  
(fermé le mercredi)

## Horaires d'ouverture de L'Agence Postale :

Tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Tous les après-midis de 14h à 16h30  
(fermée le mercredi)

## Horaires déchetterie de Luzech (Tél. : 05 65 20 23 63)

Lundi : 14 h - 18 h  
Mardi : 9 h - 12 h  
Mercredi : 9 h - 12 h ; 14 h - 18 h  
Jeudi : 9 h - 12 h  
Vendredi : 14 h - 18 h  
Samedi : 9 h - 12 h

Conception : Estampille du Sud  
Impression : Imprimerie Boissor  
Credits photos :  
Jean-Pierre ALAUX, David NAKACHE,  
Correctrice :  
Marie-France BERTIN-MAGHIT

# EN BREF

## 2 bornes électriques bientôt à Albas

C'est un plus pour l'attractivité de notre village, l'installation, place de la Treille, de deux bornes électriques. C'est Territoires d'Energie qui a été chargé par la commune de la mise en place de cet équipement qui devrait être effectif à la fin de cette année.



## Une fresque mettra en valeur la fontaine de la place de l'Arc Voûtée

L'été dernier a été marqué par la pose de la fontaine de la place de l'Arc Voûté. Une réalisation à inscrire à l'actif de l'association Albas Patrimoine accompagnée de la plantation d'un cyprès qui marque l'importance du végétal dans le cœur de notre bourg. Cependant le mur de soutien sur lequel s'appuie la fontaine méritait d'être recrépi. Aussi l'idée d'une fresque s'est imposée naturellement aux yeux de Daniel Roudière qui a dessiné cette fontaine. Et c'est le plus naturellement du monde qu'a été sollicité Alain Creunier, maître-verrier à la retraite, dont les talents d'expert en décoration murale sont connus de tous les Albassiens. C'est avec joie qu'il a relevé ce challenge qui verra le jour au printemps prochain. En exclusivité, voici l'esquisse de la fresque qui ornera cette place qui, à l'instar de celle des Mirepoises, est de plus en plus fréquentée.



**CONSULTER : [WWW.ALBAS.FR](http://WWW.ALBAS.FR)**

## ETAT CIVIL

### MARIAGES

**M. PRAUD Joël et Mme RAPAUD Valérie le 10 mai 2025**  
**M. PELVILLAIN Kévin et Mme DUQUENNE Morgane le 5 juillet 2025**  
**M. ARNAL Paul et Mme DELARGE Malaurie le 9 août 2025**

### DECES

**Mme MIGNOT Ostiane le 30 mai 2025 à Albas**  
**Mme CAUZIT Marie née CASSOT, le 20 juin 2025 à Puy-l'Evêque**  
**Mme SAINT-HILAIRE Sylvie née LAPOUGE, le 21 juin 2025 à Albas**  
**Mme ABELIN Maryse, née VALLUET le 10 septembre 2025**  
à Montcuq-en-Quercy-Blanc  
**Mme ROBEDAT Corinne née COMBES le 26 septembre 2025 à Luzech**